Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1249

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA
1002 Lausanne
14 mars 1996 – nº 1249
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Maîtrise de l'information

Jeudi 7 mars, le monde entier apprend la nouvelle de la mégafusion de Sandoz avec Ciba-Geigy, société elle-même issue du fameux "mariage à la bâloise" d'octobre 1970. Dimanche 10 mars, la Suisse prend acte des décisions du peuple souverain, qui vient de se prononcer sans élan sur trois objets mineurs concernant les finances fédérales.

Douloureux contraste entre deux décisions de portée tellement inégale qu'elles paraissent de nature différente. Ne parlons pas du fond, mais de la forme, plus précisément du mode de diffusion de l'information.

Préparée depuis trois mois dans le plus grand secret, la naissance de Novartis a été annoncée aux aurores du 7 mars, à un moment soigneusement calculé pour tenir compte des horaires des principales places boursières de la planète, de Tokyo en particulier. Le plan de diffusion de la nouvelle, préalablement connue de quelques dizaines de personnes seulement, est exemplaire de minutie et de prévoyance. Il a permis de donner, dans l'ordre, le calme et la volonté de rassurer, les pièces d'un imposant dossier aux agences de presse de toute la planète, au personnel arrivant à son travail dans les dizaines d'usines à travers le monde, aux quelque 200 journalistes rassemblés à la mi-journée dans les halles de Crossair.

A l'instar des opérateurs en bourse, qui accueillent avec faveur la mégafusion de deux des «big three» de la chimie bâloise (voir également p. 3), les médias donnent un bon écho de l'opération Novartis.

Une information à l'image de l'économie contemporaine: concentrée et mondiale. Concentrée dans sa préparation et surtout sa présentation, fortement personnalisée comme le pouvoir dont elle annonce les dernières initiatives; information mondiale aussi par sa diffusion, dûment planifiée comme toutes les autres productions, industrielles et commerciales, de la maison.

Le contraste avec les informations politiques n'en apparaît que plus saisissant. Démocratie oblige, la transparence règne sur les processus de décision, révèle leurs inévitables arythmies et sinuosités. Sur le même problème, les options se prennent à différents niveaux, en plusieurs étapes, selon des procédures difficiles à suivre, même pour les journalistes et les citoyens les plus intéressés. A côté des hauts faits de la concurrence économique et des compétitions sportives, les résultats des votations populaires ou des débats parlementaires paraissent souvent dérisoires et en général peu nets, dépourvus de cette touche héroïque nécessaire au bon traitement médiatique d'une annonce.

Comme le pouvoir politique, l'information politique tend à se disperser: ses sources se multiplient et le partage contribue au flou général. Là où quelques patrons peuvent décider du sort de plusieurs milliers de personnes (près de 140 000 chez Novartis), les membres d'un exécutif doivent se contenter de proposer. Leur compétence déléguée – gérer les affaires publiques – est désormais contestée: à tous les niveaux de l'état fédératif, les parlementaires se montrent de plus en plus désireux d'«accompagner» leur gouvernement dans sa tâche de gestion. Or, comme le dit M. Flavio Cotti, on ne peut négocier (bilatéralement) sur la place publique. La confusion des rôles ne rend pas la scène plus facile à expliquer – ni à comprendre.

Tandis que les entreprises parviennent, si elles s'en donnent les moyens, à maîtriser l'information qui les concerne, les sources de l'information politique ne peuvent au mieux qu'espérer une diffusion ordonnée et une retransmission fidèle. A l'ère de la concurrence entre les médias et surtout avec l'essor de la presse dominicale alémanique, très avide de scoops, les politiques perdent progressivement tout contrôle sur l'exploitation de leurs faits et gestes.

Reste à savoir quelle part reste au secret et à la confidentialité dans la gestion des affaires, publiques autant que privées. Grandeur et plus encore servitude de la démocratie: l'exigence de transparence faite aux politiciens les affaiblit face aux détenteurs du pouvoir économique. Qui peuvent se permettre de choisir le jour et l'heure, en attendant paisiblement, à l'abri du secret professionnel et de tout contrôle extérieur, que l'annonce devienne lisible dans le sens qui les arrange.

YJ